

# La dépendance extérieure du Maghreb <sup>(1)</sup> en matière de bois et produits dérivés : évolution de 1961 à 1983.

par Gérard BUTTOUD\*

## Les fondements de la dépendance

S'il est un ensemble géographique dont l'insertion dans le commerce international des bois et produits dérivés s'effectue que la base de relations de dépendance directe, c'est bien la zone méditerranéenne, que caractérise un décalage en accentuation entre des potentialités forestières limitées par les conditions du milieu et une demande alimentée par la démographie et le développement des infrastructures urbaines.

Le Maghreb constitue à cet égard une excellente référence analytique. D'une part l'importance particulière des taux de croissance de la population y entretient une forte pression sur les ressources boisées existantes, que le maintien parallèle et conséquent d'une grande proportion d'activités rurales contribue directement à définir essentiellement comme des sources d'approvisionnement énergétique (bois de feu et charbon de bois utilisés pour l'alimentation et le chauffage) et comme des espaces supports d'une production de viande (parcours forestiers). D'autre part, le faible développement historique d'un secteur de transformation artisanale ou industrielle des bois et la nécessité sociale et politique de satisfaire en priorité les besoins précédemment cités, ne permettent pas de subvenir à partir des ressources existantes à la croissance de la consommation qui a accompagné l'extension des structures administratives et de l'habitat urbain. Le Maghreb se retrouve donc depuis longtemps contraint à importer l'essentiel de ses besoins en bois d'œuvre et d'industrie, surtout sous la forme de produits élaborés tels que les sciages, les panneaux (2) ou le papier. La satisfaction de la demande globale de bois et le recours au marché international sont donc ainsi liés dans une dynamique à la fois économique et politique, à laquelle il convient de consacrer une analyse approfondie.

### \* Gérard BUTTOUD

Directeur,  
Laboratoire d'Economie Forestière  
et Agricole de l'Institut National  
de la Recherche Agronomique,  
14 rue Girardet  
54042 Nancy cedex.

L'étude de la consommation maghrébine de bois et de produits dérivés implique la distinction préalable entre deux marchés très différenciés, celui des bois ronds industriels et produits dérivés (c'est-à-dire le matériau et la matière première industrielle) d'une part, et celui de la matière première énergétique (bois de feu et charbon de bois) d'autre part.

La consommation de bois de feu et de charbon de bois au Maghreb reste, en dépit d'une amélioration progressive de l'appareil statistique, particulièrement mal connue. Pour ne donner qu'un exemple de cette méconnaissance, il suffit de constater que les évaluations de la F.A.O. concernant le Maroc, qui s'établissaient jusqu'à la fin des années 60 à hauteur de 2 à 2,5 millions de m<sup>3</sup> E.B.R. (3) par an, sont brusquement tombées au début des années 70 à un niveau moyen compris entre 0,5 et 1,5 millions de m<sup>3</sup> E.B.R., alors même que beaucoup d'experts s'attachaient à souligner la persistance, sinon l'intensification, d'une forte pression de la demande énergétique dans ce pays. Il faut dire qu'une faible part de la consommation en question (qu'on

situe généralement entre le tiers et la moitié) donne lieu à un circuit financier, le reste provenant de prélèvements ne relevant pas de l'économie de marché.

(1) Le Maghreb est compris ici dans sa définition restrictive, et comprend donc l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Le champ chronologique de l'étude est limité aux années pour lesquelles l'*Annuaire des produits forestiers* de la F.A.O. (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) fournit des données statistiques suffisamment fiables et précises.

(2) Le secteur des « panneaux dérivés du bois » comprend traditionnellement l'ensemble des produits plans fabriqués avec du bois, c'est-à-dire (et indépendamment des filières technologiques) les contreplaqués, les panneaux de fibres, les panneaux de particules et les feuilles de placages.

(3) L'analyse, en termes de filière, du secteur des bois et produits dérivés implique des comparaisons de produits différents mesurés généralement à l'aide d'unités différentes. La solution la plus simple consiste à exprimer chaque volume ou tonnage du produit en calculant le volume normatif de bois brut nécessaire à sa fabrication, appelé « volume équivalent-bois-rond » (en abrégé E.B.R.). Les coefficients de conversion retenus ici pour ce calcul sont ceux utilisés par l'*Annuaire des produits forestiers* de la F.A.O.

Correspondant à des pratiques sociales traditionnelles dont les services forestiers contestent souvent la légitimité, on comprendra que l'ampleur de l'auto-consommation à laquelle elles donnent lieu échappe *a fortiori* au statisticien.

Si l'on en croit les statistiques officielles, la consommation annuelle de bois-énergie serait ainsi passée entre 1973 et 1983 de 1,2 à 1,5 million de m<sup>3</sup> E.B.R. en Algérie, de 0,6 à 1,1 million de m<sup>3</sup> E.B.R. au Maroc, et de 2 à 2,6 millions de m<sup>3</sup> E.B.R. en Tunisie. Ces données, probablement surestimées en Tunisie et sûrement sousestimées au Maroc, ne sont pas à considérer en tant que telles. Peut-être suffit-il de retenir que pour l'ensemble de Maghreb, le volume total récolté pourrait s'établir aujourd'hui à un niveau voisin de 7 millions de m<sup>3</sup>, dont plus de 6 millions (soit 85 %) seraient consommés comme source d'énergie, les 15 % restants (500 000 m<sup>3</sup> vers 1970, 900 000 aujourd'hui) étant seulement disponibles en vue d'une transformation artisanale ou industrielle.

Quand on aura dit que les espaces boisés maghrébins, ceux sur lesquels les deux grandes catégories de bois sont prélevées, ont également (et peut-être même surtout) le double rôle d'assurer l'entretien d'un cheptel sédentaire et

d'intervenir dans la sauvegarde estivale de troupeaux transhumants et semi-nomades, on comprendra qu'existe une pression quasi vitale des populations sur la ressource forestière, pression qui tend à faire considérer la récolte de bois ronds industriels comme un résidu. A un moment où la consommation de bois comme matériau ou matière première industrielle s'est beaucoup accrue (passant de 1,5 millions de m<sup>3</sup> E.B.R. en 1963 à 2,5 millions en 1973, et même à 5,3 millions de m<sup>3</sup> E.B.R. en 1983), le maintien d'une forte demande de bois-énergie (la croissance démographique ayant dans une large mesure compensé les conséquences d'une transformation progressive des modes de cuisson) a fait de plus en plus dépendre la satisfaction des besoins en matériau du volume des importations. On peut donc schématiquement admettre que les besoins en bois du Maghreb sont actuellement satisfaits, en ce qui concerne l'énergie par des récoltes intérieures qui tendent à une surexploitation (dont les services forestiers ont souvent exagéré l'ampleur globale mais dont les manifestations sont effectives dans certaines zones) et par un recours croissant au marché international pour ce qui est d'autre part du matériau et de la matière première industrielle (4).

industriels et produits dérivés a été dans ce pays multipliée par 3 de 1961 à 1983; après une période (1971-1979) caractérisée par une succession de pics et de creux, la demande s'est mise à grimper en flèche pour atteindre aujourd'hui un niveau voisin de 3 millions de m<sup>3</sup> E.B.R. (c'est-à-dire plus que les 2 autres pays réunis). En Tunisie, la consommation apparente a augmenté de façon à peu près régulière de 0,4 millions de m<sup>3</sup> E.B.R. en 1971 à 0,9 en 1983 (soit une croissance de 125 %). Au Maroc, où une augmentation nette était enregistrée entre 1971 et 1977, son importance a été réduite à un niveau qui reste voisin d'1,5 millions de m<sup>3</sup> E.B.R.; il n'empêche que la consommation de ce pays a pratiquement doublé en 25 ans.

Sans doute l'utilisation des ressources nationales a-t-elle bien dans le même temps été encouragée. Dans des proportions variables suivant les pays, un effort semblable d'intensification a visé une plus grande mise à contribution des forêts locales. Des aménagements de l'époque coloniale ont été révisés pour mieux satisfaire aux besoins locaux. Des plantations nouvelles d'eucalyptus et de pins, présentées comme plus productives, ont été réalisées. Pour ne citer qu'un exemple, les boisements artificiels marocains pourraient d'ici les 10 prochaines années représenter plus de 10 % de la surface forestière totale de ce pays. Mais l'ensemble de ces extensions forestières ne compense même pas les pertes engendrées par les incendies, et l'amélioration qualitative des peuplements, actuellement très dégradés, ne paraît susceptible de porter ses fruits qu'à un terme relativement éloigné. Même s'il existe des potentialités importantes dans certaines essences jusqu'ici négligées, la forêt des pays du Maghreb semble trop peu étendue (elle couvre en effet moins de 9 millions d'ha, dont 3 en Algérie, 5 au Maroc et 600 000 ha en Tunisie) et surtout trop pauvre (plus des 2 tiers de cette surface est actuellement sans valeur pour la production de bois rond industriel) pour répondre dans des délais brefs à une augmentation de la demande. Même si les récoltes locales ont augmenté de façon significative, passant ainsi de 400 000 m<sup>3</sup> au début des années 60 à 900 000 en 1983 (l'utilisation des ressources nationales a pratiquement triplé en Tunisie et au Maroc), force est de constater que cet accroissement n'a pas suffi à enrayer la tendance lourde à une accentuation de la dépendance extérieure.

Si la mobilisation intérieure a augmenté (de 125 % en 25 ans), le recours au marché international s'est en effet accru dans des proportions plus grandes encore (275 % durant la même période soit un rythme plus que deux

## L'accroissement du déficit

Alors qu'on connaît mal l'intensité et la dynamique de la pression globale qui s'exerce sur les forêts du Maghreb, on sait par contre que la consommation de bois ronds industriels et produits dérivés s'est accrue, notamment au cours des années 70, dans des proportions considérables. Les statistiques de la F.A.O., qui ne fournissent qu'une apparence de la réalité mais qui donnent un ordre de grandeur convenable, la font en effet passer de 1,5 millions de m<sup>3</sup> E.B.R. au début des années 60, à 2,7 millions en 1971 puis à 5,3 millions

de m<sup>3</sup> millions de m<sup>3</sup> E.B.R. en 1983 (soit une augmentation de 250 % en 25 ans, et un doublement au cours des 10 dernières années). Cette forte croissance, accentuée d'abord par l'engouement de 1974 suscité par l'élévation des prix des matières premières (qui a fait croire un moment que les problèmes de devises étaient résolus) puis stoppée entre 1978 et 1981 avec la crise, a récemment repris à un rythme régulier (cf. Fig. 1). C'est en Algérie que l'augmentation a été la plus forte, puisque la consommation annuelle de bois ronds

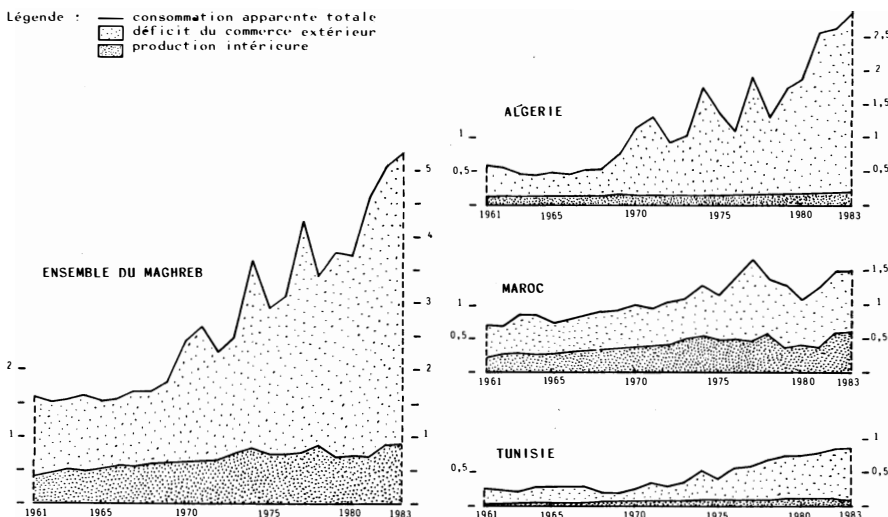


Fig. 1. Consommation apparente de bois ronds industriels et produits dérivés dans les pays du Maghreb. (en millions de m<sup>3</sup> E.B.R.)

(D'après la F.A.O., *Annuaire des produits forestiers*, annuel).

(4) Le bois-énergie ne donne en effet que très rarement lieu à échanges internationaux. On retiendra, à titre d'anecdote, les exportations de charbon de bois tunisien à destination de la Libye entre 1965 et 1970; alimenté par la reconversion d'une partie de l'oliveraie en cultures de primeurs qui a accompagné la coopération agricole, ce flux entraîna une forte croissance des prix intérieurs qui conduisit bientôt le gouvernement tunisien à y mettre fin.

fois supérieur). Le déficit du commerce extérieur des bois ronds industriels et produits dérivés s'est ainsi trouvé multiplié par 3,6, passant de près de 1,2 millions de m<sup>3</sup> E.B.R. en 1961 à 2 millions en 1971, puis à près de 4,4 millions de m<sup>3</sup> E.B.R. en 1983. C'est l'appel à des importations de plus en plus massives de pâtes, papiers et cartons mais surtout de produits de scierie (ces derniers formant 67 % du déficit total en 1971, et 69 % en 1983) qui constitue, d'une façon significativement identique dans les 3 pays, le déterminant essentiel de cet accroissement (cf. Fig. 2). En rap-

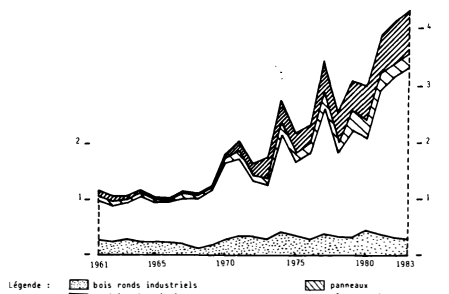


Fig. 2. Déficit du commerce extérieur de l'ensemble du Maghreb, par grands types de produits. (en millions de m<sup>3</sup> E.B.R.).

prochant cette tendance d'une certaine stabilisation de l'approvisionnement étranger en bois bruts, on constate ainsi le développement d'achats extérieurs de produits plus élaborés, intégrant une plus grande quantité de valeur ajoutée, et nécessitant donc des sorties de devises plus importantes. Ainsi non seulement le Maghreb importe plus de bois, mais, pour des raisons qui tiennent probablement plus à l'évolution des structures du commerce international qu'au faible développement de l'appareil de transformation intérieur, il le fait sous forme de produits de plus en plus chers.

## Les modalités de la dépendance

Aussi ne faut-il pas s'étonner de constater que les modalités mêmes de cette dépendance soient le reflet de relations plus commerciales que politiques.

C'est que le Maghreb, en même temps qu'il s'ouvrait plus largement au commerce international, constituait du même coup pour beaucoup de pays, pas toujours exportateurs nets, un type de client potentiel de plus en plus intéressant à l'écoulement de certains produits tels que les sciages. Sur un marché mondial des bois et produits dérivés connu pour être très ouvert, la concurrence entre fournisseurs est alors très vive, et conduit à une remarquable diversité des provenances des importations maghrébines. Il suffit pour s'en convaincre de remarquer à la fois la

S'agissant des simples quantités, le coefficient de dépendance du marché international s'est en fin de compte lui-même accru, passant de 68 % en 1962 à 71 % en 1972 pour se stabiliser à partir de 1977 à un niveau compris entre 80 et 85 % (cf. Fig. 3). Une propor-

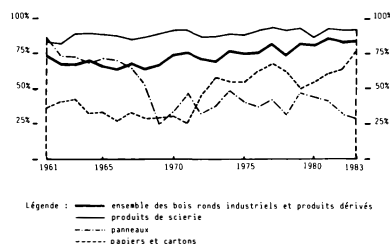


Fig. 3. Coefficients de dépendance du marché international par grands types de produits, pour l'ensemble du Maghreb. (Rapport en % entre le déficit du commerce extérieur et la consommation apparente totale du produit ou de l'ensemble de produits concernés). (d'après la F.A.O., *Annuaire des produits forestiers*, annuel).

tion voisine des neuf-dixième de la consommation de sciages reste même assurée au moyen d'importations. Et si la mise en route d'unités spécialisées a fait baisser à partir de 1970 la dépendance en matière d'approvisionnement en panneaux, l'accroissement rapide depuis cette date de la demande de papiers et cartons a entraîné une croissance spectaculaire du déficit extérieur de ces produits. Même si cette dépendance varie selon les pays (elle atteint un niveau voisin de 90 % en Algérie et en Tunisie, alors qu'au Maroc, où les forêts sont plus étendues et plus riches, cette proportion est environ des deux-tiers), elle n'en constitue donc pas moins un phénomène structurel fondamental.

variété et la similitude caractérisant les origines géographiques des bois entrés en Algérie et au Maroc, pays dont les conditions juridiques et politiques du négoce sont censées être très différentes. Sans doute l'existence en Algérie d'un monopole d'Etat sur le commerce extérieur et sa conséquence d'une pratique généralisée de grands appels d'offre internationaux favorisent-elles des pays comme le Canada et la Finlande qui sont bien placés pour pouvoir répondre dans des délais brefs à des commandes d'un volume important, justifiant ainsi la place prise par la Scandinavie et l'Amérique du Nord dans les livraisons de sciages à ce pays. Mais on constatera que la proportion des importations venant d'Europe, qui reste bon an mal an voisine de la moitié de la valeur

totale fournie, est très semblable pour les trois pays, de même que sa structure par grands pays d'origine; on comprend en effet qu'en raison de leur proximité qui pèse directement sur le prix de revient de matières aussi pondéreuses que les bois et les sciages, l'Espagne et la Yougoslavie se soient imposées comme des fournisseurs privilégiés de l'ensemble du Maghreb. Plus généralement même, le commerce avec l'U.R.S.S. et les pays de l'Est (dont la structure n'est pas radicalement différente d'un pays à l'autre) ou encore avec les pays du Sud (les importations de bois africains sont favorisées au Maroc qui dispose d'une façade atlantique facile d'accès) apparaît bien comme résulter plus de la concurrence économique que des accords politiques (cf. Fig. 4, page suivante).

Rien d'étonnant dans ces conditions que la part prise par la France dans ce commerce soit aussi faible. Pour en rester à une présentation purement quantitative, on retiendra que les livraisons françaises de bois et produits dérivés ne représentaient en effet que 4 % des importations totales considérées de l'Algérie en 1981 (pour 8 % en 1977), 5 % de celles du Maroc en 1983 (pour 17 % en 1973) et 5 % de celles de la Tunisie en 1982 (11 % en 1977). On est donc loin des parts occupées par la France dans la valeur des importations générales maghrébines qui, bien qu'en diminution régulière (puisqu'elles sont passées entre 1970 et 1980 de 42 % à 23 % en Algérie, de 31 % à 25 % au Maroc et de 35 % à 25 % en Tunisie) représentent plus du cinquième du total des transactions. Sans doute la pratique des « conférences », en fixant des règles strictes de chargement, conduit-elle à doubler pratiquement le coût du fret, diminuant ainsi la position concurrentielle française. Mais on remarquera que les livraisons au Maroc et à la Tunisie, qui s'opèrent sur des bases juridiques différentes, n'en sont pas pour autant plus importantes. En fait, la France se trouve largement écartée de ces marchés par des pays d'Europe du Sud (Portugal, Espagne, Yougoslavie) et de l'Est (Roumanie) qui tirent leur plus grande compétitivité de la faiblesse particulière des taux de profit et du coût de leur force de travail. En Algérie, où les forêts très dégradées ont vu leur potentiel de production s'amenuiser considérablement, la France peut escompter un maintien de ses livraisons de produits peu transformés de faible qualité (traverses, coffrages, palettes, cf. Fig. 5) et même leur développement éventuel avec l'arrivée sur le marché dans les dernières années du siècle de la production des reboisements résineux effectués depuis la dernière guerre : ce pays est en effet le seul où le niveau de la production intérieure brute (pétrole) permette un accroissement futur de ses achats extérieurs de bois, et la pratique actuelle de l'appel d'offre, en poussant à une compression des prix de vente, favorise les qualités inférieures. Mais la France, qui est un gros consommateur de bois et qui dépend elle-même de l'étranger pour plus du tiers de son approvisionnement, recule dans le même temps en Tunisie, où la vigueur de la concurrence l'a pratiquement

éliminée, et même au Maroc qui produit sur place une bonne partie de sa consommation de traverses.

Les pays du Maghreb, qui étaient restés jusqu'au début des années 60 des importateurs de bois français dans le

cadre d'une division internationale du travail de type colonial, ont donc été ainsi confrontés à un élargissement spectaculaire de leur dépendance extérieure en la matière.

moyens de 3,2 % en Algérie, de 2,9 % au Maroc et de 2,4 % en Tunisie) et par la persistance d'un sous-emploi agricole important, l'expansion urbaine serait encore loin d'être arrivée à son terme. La pression de la demande de bois ronds industriels et produits dérivés ne pourrait donc dans ces conditions que se maintenir, et probablement même s'intensifier.

Une analyse prospective plus instrumentale nécessite quand même la différenciation entre deux grands types de consommation, celle des pâtes, papiers et cartons d'un côté, et celle des sciages et panneaux d'autre. Cette dernière, qui forme, on l'a vu, la demande la plus importante, apparaît comme directement déterminée par l'activité du bâtiment et des travaux publics, qui a connu dans les 3 pays un essor remarquable au cours des 15 dernières années. La lutte contre la crise du logement engendrée par l'explosion démographique est en effet l'une des priorités sociales et économiques fondamentales des gouvernements considérés. Qu'elle vise à organiser la résorption des bidonvilles cernant les métropoles ou la réfection des logements urbains traditionnels dégradés par la suroccupation, ou qu'elle se traduise par l'implantation de villes nouvelles périphériques destinées à accueillir la nouvelle classe d'employés des services publics sur la consommation de laquelle les 3 pays fondent leurs espoirs de croissance économique, elle donne lieu à des programmations ambitieuses, rarement réalisées, qui entretiennent un fort taux d'activité du bâtiment. Encore estime-t-on généralement que pour résorber sérieusement le déficit accumulé en la matière, il pourrait être nécessaire de doubler au moins le rythme annuel de la construction de logements neufs, qui s'établit à un niveau moyen voisin de 80 000 en Algérie (20 000 en 1970), de 45 000 au Maroc (15 000 en 1970) et de 25 000 en Tunisie (8 000 en 1970). Alors même que l'alourdissement de la dette extérieure (notamment au Maroc) conduisait à la mise en place de plans d'austérité drastiques, le bâtiment devait constituer finalement une sorte d'exception dans le dispositif d'encadrement des sorties de devises. Souvent comprise après coup, la nécessité de fournir en bois les chantiers correspondants venait périodiquement bousculer les règles de la planification, et contredire les restrictions initialement prévues en générant des appels conjoncturels aux importations (5).

L'analyse statistique révèle en effet une correspondance quasi directe entre la consommation apparente de sciages et de panneaux et le nombre de loge-

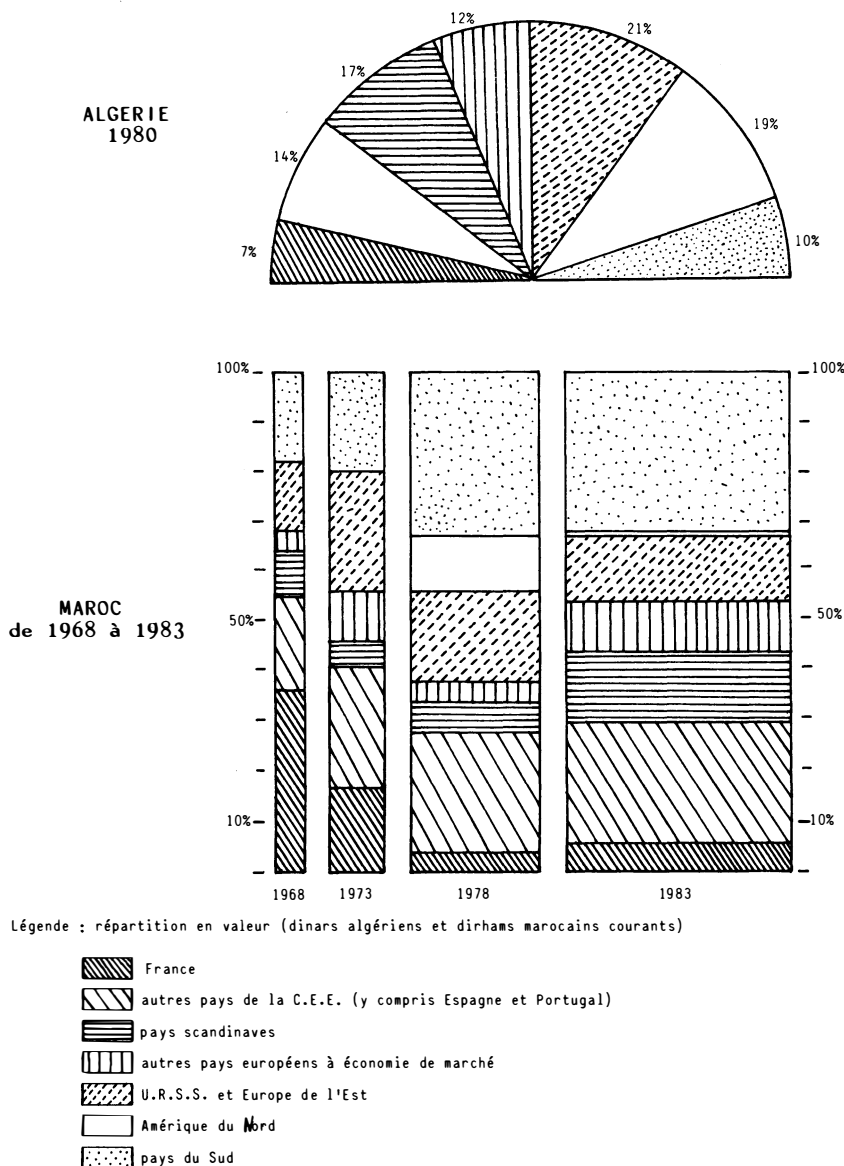


Fig. 4. Origine des importations algériennes et marocaines de bois bruts et sciés, et de panneaux.

## L'avenir du déficit

Cette dépendance, dont une étude plus approfondie des mécanismes resterait à faire, pourrait avoir, selon beaucoup d'observateurs, de fortes chances de s'accroître au cours des années qui viennent. C'est que la consommation de bois ronds industriels et produits dérivés apparaît, au Maghreb comme dans l'ensemble des pays du Sud, comme étroitement dépendante de l'effectif de la population urbaine, qui comme elle, a pratiquement triplé au cours des 25 dernières années. Car si la population

rurale se sert essentiellement de la forêt pour satisfaire à ses besoins en énergie et en parcours, les villes où tend à se concentrer l'activité commerciale et industrielle constituent les pôles principaux de consommation de matériau. Or l'urbanisation, plus ou moins contrôlée par la collectivité, est présentée par la plupart des experts comme un phénomène récent, qui devrait être appelé à se développer encore dans les prochaines années. Alimentée par une forte pression démographique (taux annuels

(5) La production maghrébine actuelle, fournissant des bois d'essences variées et en quantités dispersées, ne permet qu'exceptionnellement la constitution de lots importants nécessités par les grands chantiers des villes; en concentrant l'offre en un large choix de bois homogènes et en assumant eux-mêmes les risques techniques et financiers qui incomberaient à leurs clients si ceux-ci achetaient à l'intérieur du pays, les importateurs remplissent de fait un rôle négligeable qui renforce leur position dominante dans la satisfaction de la demande.

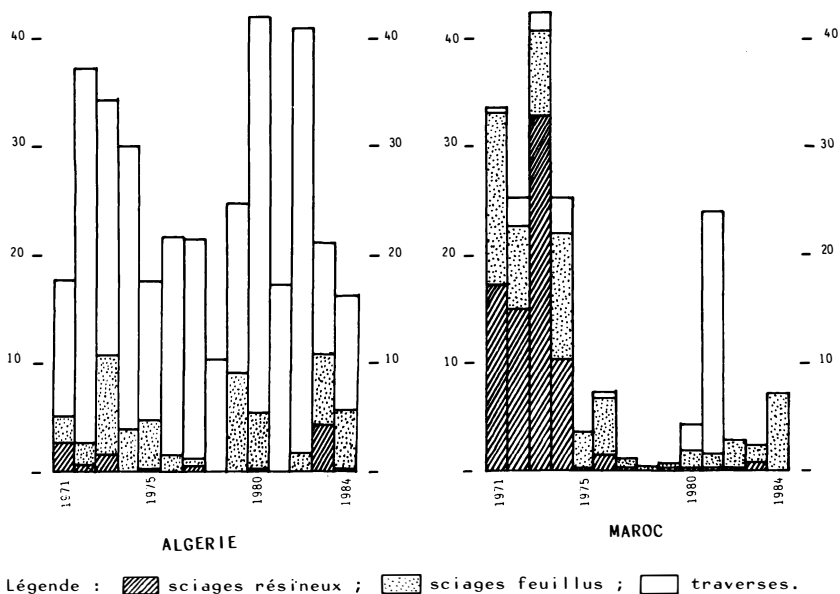


Fig. 5. Exportations françaises de produits de scierie à destination de l'Algérie et du Maroc. (en milliers de m<sup>3</sup> E.B.R.).

ments neufs autorisés l'année précédente. L'évolution du niveau d'activité qu'a connu le bâtiment depuis le début de la crise se trouve avoir ainsi été accompagnée de mouvements presque identiques de la demande de matériau-bois, ainsi induite et décalée d'une année (cf. Fig. 7). Si cette observation se trouvait renforcée par des études conjoncturelles et nationales plus précises, elle permettrait du même coup une meilleure intégration du coût en devises aux programmations gouvernementales, et militerait en faveur de l'établissement de planifications intersectorielles plus élaborées faisant directement correspondre à l'effectif de logements prévus à la construction l'importation d'un volume de bois ronds industriels et produits dérivés. Quand on aura dit que toute intensification de la production agrumicole et maraîchère ne peut qu'entraîner une augmentation de la consommation d'emballages légers (cartons ou bois déroulés) et que l'amélioration du réseau de communications algérien risque d'entretenir une forte demande de sciages de faible qualité (traverses, coffrages), on comprendra qu'existent réunies les conditions d'une accentuation du déficit extérieur en bois-matériau.

Plus difficiles à mesurer donc à prévoir, les perspectives d'un accroissement important de la consommation maghrébine de papiers et cartons n'en existent pas moins. D'abord parce que la population urbaine, qui détermine la demande de ces produits, s'accroît elle-même à un rythme élevé. Ensuite parce que la tendance marquée à une plus grande extraversion commerciale de certains secteurs de production de matières de base (phosphates, agrumes...), à la fois conséquence et cause de la dépendance dans d'autres secteurs tels que celui des bois et produits dérivés, suscite une augmentation parallèle de la consommation de cartons

d'emballage. Enfin parce que les programmes d'alphabétisation mis en place depuis une vingtaine d'années sont loin d'avoir complètement abouti (la moitié des plus de 15 ans, c'est-à-dire en gros le quart de la population totale, ne saurait pas encore lire et écrire couramment), et qu'ils sont de toute façon appelés à s'étendre au rythme de la croissance démographique. C'est ainsi que la consommation de papiers et cartons, qui jusqu'en 1977 avait à peu près suivi l'extension urbaine, s'est mise depuis à augmenter de façon particulière (cf. Fig. 6) et probablement durable.

La croissance de la consommation de bois ronds industriels et produits dérivés dans les 3 pays est ainsi appelée à durer et peut-être même à s'intensifier dans les prochaines années. Des prévisions sérieuses font état d'un triplement prévisible entre 1975 et 2000 d'une demande qui pourrait donc s'établir à la fin du siècle à un niveau voisin de 9 millions de m<sup>3</sup> (soit plus que 3 millions de plus qu'aujourd'hui). Plus prudente, la F.A.O. estime que la consommation maghrébine de produits de scierie, qui s'est accrue depuis 1971

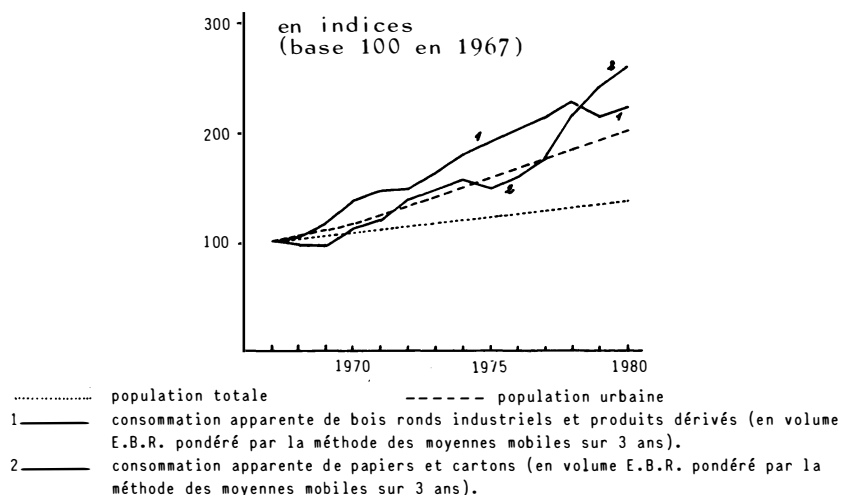


Fig. 6. Evolution comparée de la population totale et urbaine, et de la consommation apparente de bois ronds industriels et produits dérivés (pour l'ensemble du Maghreb).

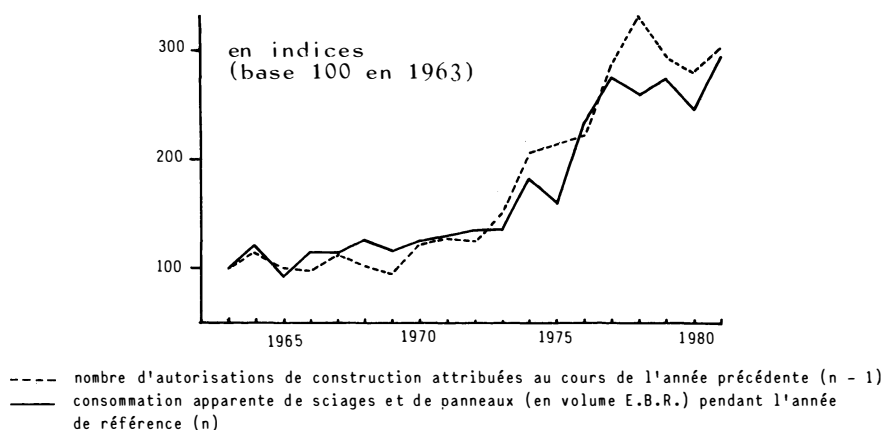


Fig. 7. Evolution comparée de l'activité de construction, et de la consommation apparente de sciages et de panneaux (pour le Maroc et la Tunisie).

à un rythme moyen annuel de 6,5 %, verra désormais son taux de croissance se réduire à un niveau voisin de 2,5 %, ce qui la porterait quand même à 5 millions de M<sup>3</sup> E.B.R. en l'an 2000 (au lieu de 3,3 en 1983). La stabilisation de la dépendance extérieure, à défaut d'une réduction qui paraît doré et déjà improbable, va donc constituer un objectif de plus en plus affirmé, et peut-être aussi de plus en plus difficile à tenir, des gouvernements.

Car quels que soient les niveaux précis d'évolution future des 2 grands types de consommation auxquels les planificateurs maghrébins vont se trouver confrontés, il est clair que l'intensification des récoltes nationales ne pourra satisfaire cette demande que dans des proportions qui, quand bien même le volume intérieur mobilisé doublerait en moins de 20 ans, n'excéderont pas les 15 % actuels. A moins bien sûr que les efforts développés en vue de l'installation de reboisements intensifs s'accompagnent d'une réforme profonde et globale des modes de gestion, d'aménagement et probablement d'administration des forêts des 3 pays, qui restent encore trop tributaires des normes sylvicoles exportées ici par les anciens forestiers français. A moins peut-être qu'une véritable agro-foresterie, dont l'adoption devrait plus à la vulgarisation qu'à la police, permette un rétablissement progressif de rapports entre l'homme et la sylvie plus conformes à leur reproduction sociale et biologique. A moins aussi que l'économie et le réemploi des bois et produits dérivés soient efficacement suscités, et qu'un redéploiement des industries de transformation, concentrées à l'époque coloniale dans les grands ports, facilite leur adaptation aux ressources locales. A moins enfin que les mécanismes même de l'importation, qui contournent plus facilement les contingentements prévus qu'ils ne les appliquent, fasse l'objet de mesures d'encadrement plus strictes. Travaillant un matériau biologique donc hétérogène, des industries comme la scierie, qui peuvent donner lieu au développement d'activités néo-artisanales nécessitant plus une mobilisation du travail qu'une accumulation de capital, sont particulièrement bien adaptées aux structures économiques et sociales du Maghreb. Par ailleurs, la forêt est, de par son statut juridique, l'un des domaines où l'amélioration de la gestion de la production peut se faire sans avoir à changer les structures d'appropriation foncière. Mais les remèdes sont peut-être plus difficiles à prendre qu'à trouver.

G.B.

## BIBLIOGRAPHIE

- BENISSAD (M.E.), *L'économie algérienne contemporaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1980, 127 p.
- BUTTOUD (G.), KOUAME (A.), L'évolution du commerce international des bois africains, *Afrique contemporaine*, 1985, vol. 24, n° 134, pp. 3-20.
- GERKENS (M.), *Contribution à la définition d'une politique forestière pour la Tunisie*, Gembloux, Faculté des sciences agronomiques, 1976, 3 volumes.
- HNIENE (A.), *L'économie de la pâte à papier, du papier et du carton au Maroc*, Rabat, Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, 1983, 171 p.
- TIANO (A.), *La dialectique de la dépendance; analyse des relations économiques et financières internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 1977, 421 p.